

INSTITUT D'ÉMISSION
DES DÉPARTEMENTS
D'OUTRE – MER

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

***« Suivi de la conjoncture financière
et bancaire »***

**N° 121 – Décembre 2004
- Saint-Pierre-et-Miquelon –**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

***« Suivi de la conjoncture financière
et bancaire »***

**N° 121 – Décembre 2004
- Saint-Pierre-et-Miquelon –**

Synthèse

1. L'évolution financière

1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière.....	10
1.1.1 Ensemble des actifs financiers.....	10
1.1.2 Ensemble des dépôts.....	12
1.1.3 Dépôts à vue.....	14
1.1.4 Placements liquides ou à court terme.....	16
1.1.5 Epargne à long terme.....	18
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière.....	20
1.2.1 Ensemble des concours consentis.....	20
1.2.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux.....	22
1.2.3 Concours consentis par les établissements de crédits non installés localement.....	24
1.3 La position extérieure nette du système bancaire local.....	26

2. Rappel des taux

2.1 Taux de marché.....	28
2.2 Taux d'intérêt légal.....	28
2.3 Taux de l'usure.....	29
2.3.1 Crédits aux particuliers.....	29
2.3.2 Crédits aux entreprises.....	29
2.4 Coût du crédit aux entreprises.....	30

3. Monnaie fiduciaire

3.1 Emission de billets en euros.....	32
3.2 Emission de pièces en euros.....	33

En croissance de 3,9 % sur un an, *l'ensemble des actifs financiers* de la clientèle non financière recensés auprès du système bancaire local le 30 septembre 2004 atteint 163,6 millions d'euros.

Les *particuliers* ont le principal rôle contributif à cette hausse, leurs actifs progressant de 3,5 millions d'euros en un an. Ils détiennent ainsi 75,4 % des actifs, mais leur part a diminué de 0,7 point. Ce sont principalement leurs dépôts à vue qui augmentent puisqu'ils enregistrent une croissance de 2,3 millions d'euros. Leurs placements liquides ou à court terme sont restés relativement stables sur un an (+ 0,3 %) ; cette catégorie de placements représente 77,6 % de l'ensemble des actifs financiers des particuliers, dont 62,1 % de comptes à terme et 30,3 % de comptes sur livrets. Les produits d'épargne à long terme proposés par les établissements de crédit locaux continuent quant à eux de susciter l'intérêt des particuliers ; leur encours progresse de 1 million d'euros sur un an et se compose de portefeuille titres à hauteur de 64,2 % et de plans d'épargne logement pour 35,8 %.

Les actifs financiers des « *autres agents et clientèle diverse* » ont également été dynamiques sur un an, avec une croissance de 2,2 millions d'euros. Cette hausse a été essentiellement localisée sur leurs dépôts à vue.

Les *sociétés non financières (entreprises...)* ont vu leurs actifs financiers conserver une certaine stabilité (+ 0,1 million d'euros), avec cependant une baisse des dépôts à vue au profit des placement liquides ou à court terme.

Au niveau national, les dépôts à vue recensés au 30 septembre 2004 enregistrent une croissance de 6,8 % sur un an, avec notamment un renforcement de la croissance des dépôts à vue des ménages. Le taux de croissance des livrets en glissement annuel s'établi à 6,7 % en septembre 2004. Les placements rémunérés à court terme aux taux du marché monétaire affichent un taux de croissance de 5,1 %, alors qu'il était négatif en septembre 2003.

Les encours de crédits continuent leur progression et atteignent 148,1 millions d'euros. La variation annuelle demeure soutenue (+ 6,2 %). Les établissements locaux, qui gèrent 85,3 % de l'encours, bénéficient de cette hausse : leurs encours varient de + 8 %. En revanche, les établissements non installés voient leur encours reculer de 3,1 %.

Les *particuliers* jouent un rôle moteur dans cette croissance. Leur encours évolue positivement de 6,3 millions d'euros, avec un développement des crédits à l'habitat mais également des créances douteuses ; ces dernières représentent 4 % de l'encours de cette catégorie d'agents.

Les crédits accordés aux *sociétés non financières* s'inscrivent également en hausse (+ 3,9 millions d'euros), notamment sur l'encours des crédits d'équipement et des crédits de trésorerie.

*I. L'évolution
financière*

1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière

1.1.1 Ensemble des actifs financiers

Au 30 septembre 2004, l'**ensemble des actifs financiers** recensés à Saint-Pierre-et-Miquelon s'élève à 163,6 millions d'euros. Le rythme de croissance annuelle est reparti à la hausse au troisième trimestre (+3,9 %), après un ralentissement au deuxième trimestre 2004. Par rapport au 30 juin dernier, les actifs financiers ont augmenté de 1,6 %.

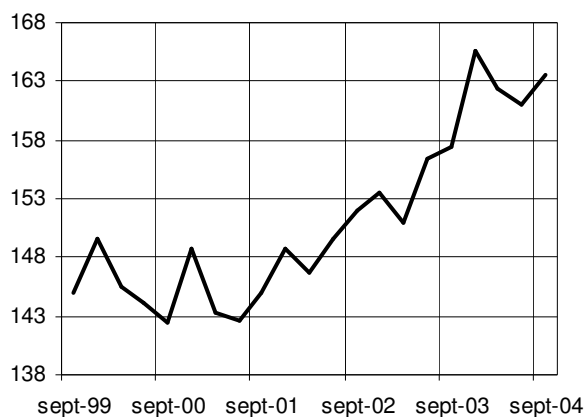
Les placements liquides ou à court terme totalisent 67,2 % de l'ensemble des actifs financiers ; bien qu'ils soient en hausse, leur part tend à diminuer au profit des dépôts à vue, et dans une moindre mesure, des placements à long terme.

Ces actifs financiers relevés auprès du système bancaire local sont détenus en grande partie par les particuliers (75,4 %). Ceux-ci sont les principaux vecteurs de la croissance des actifs financiers (+ 3,5 millions d'euros), parallèlement à la catégorie « clientèle diverse et autres agents économiques »¹.

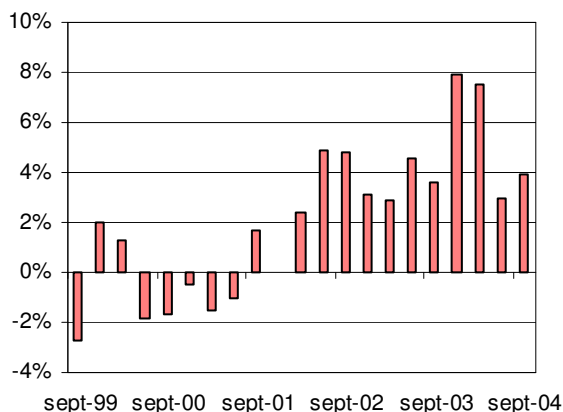
Evolution des actifs financiers

Ensemble des actifs financiers

en millions d'euros

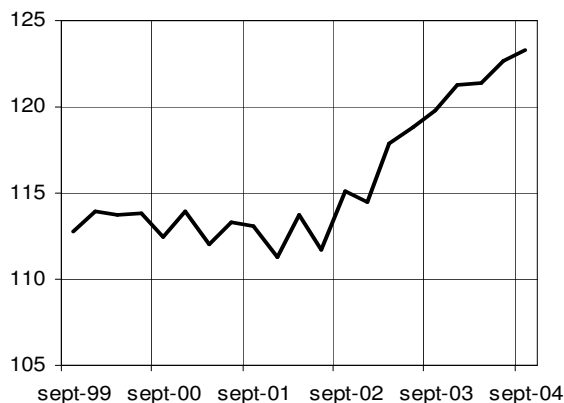


Variations trimestrielles en glissement annuel



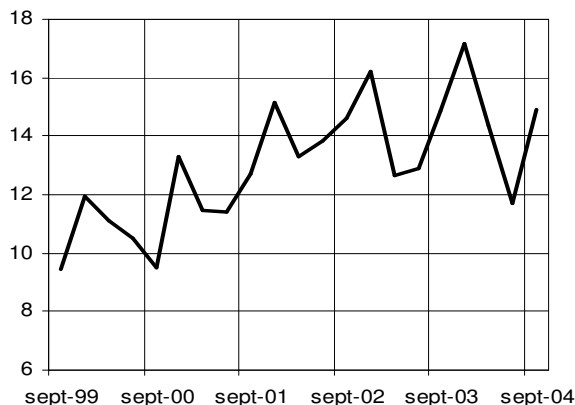
Actifs financiers des particuliers

(en millions d'euros)



Actifs financiers des stés non financières

(en millions d'euros)



¹ Sociétés d'assurance et fonds de pension, administrations privées, administrations centrales, administrations locales, administrations de Sécurité sociale.

1. L'évolution financière

Répartition des actifs financiers par catégorie de placement

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Montant en millions d'Euros				
Au 30 septembre 2004	49,3	110,0	4,4	163,6
Part en pourcentage	30,1%	67,2%	2,7%	100,0%
Au 30 septembre 2003				
	45,3	108,8	3,4	157,4
Part en pourcentage	28,8%	69,1%	2,2%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Placements à long terme	Total
Variation 2004 / 2003				
- Montant en millions d'Euros	4,0	1,2	1,0	6,2
- En pourcentage	8,9%	1,1%	28,1%	3,9%
Variation 2003 / 2002				
- Montant en millions d'Euros	2,5	0,5	2,5	5,5
- En pourcentage	5,7%	0,5%	285,5%	3,6%

Répartition des actifs financiers par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	123,3	2,6	14,9	22,8	163,6
Part en pourcentage	75,4%	1,6%	9,1%	13,9%	100,0%
Au 30 septembre 2003					
	119,8	2,2	14,8	20,5	157,4
Part en pourcentage	76,1%	1,4%	9,4%	13,0%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	3,5	0,3	0,1	2,2	6,2
- En pourcentage	2,9%	15,3%	0,6%	10,9%	3,9%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	4,7	-0,2	0,2	0,7	5,5
- En pourcentage	4,1%	-7,3%	1,5%	3,7%	3,6%

1.1.2 Ensemble des dépôts

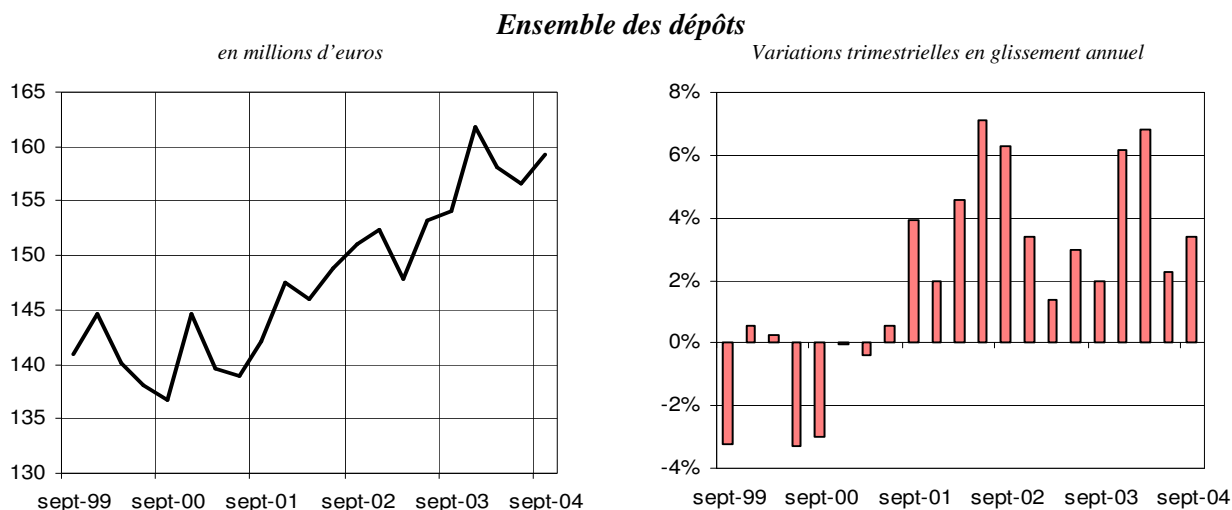
Les montants des différents éléments constitutifs *des dépôts* recensés au nom des résidents sont répartis en fonction de la nature des opérations, à savoir les dépôts à vue et les placements liquides ou à court terme.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, les grands réseaux de collecte sont les banques, le Trésor Public ayant mis fin à ses activités avec les particuliers et les entreprises depuis le 31 décembre 2001.

Le rythme de croissance sur un an des dépôts est reparti à la hausse au cours du troisième trimestre (+ 3,4 %). Cette hausse a été plus particulièrement localisée sur les dépôts à vue.

Les contributions les plus importantes à cette augmentation sont celles des particuliers pour la part consacrée aux dépôts à vue et celles des « autres agents », en ce qui concerne les placements liquides ou à court terme.

Evolution des dépôts



1. L'évolution financière

Répartition des dépôts par nature

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Montant en millions d'Euros			
Au 30 septembre 2004	49,3	110,0	159,3
Part en pourcentage	31,0%	69,0%	100,0%
Au 30 septembre 2003	45,3	108,8	154,0
Part en pourcentage	29,4%	70,6%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Dépôts à vue	Placements liquides ou à court terme	Total
Variation 2004 / 2003			
- Montant en millions d'Euros	4,0	1,2	5,3
- En pourcentage	8,9%	1,1%	3,4%
Variation 2003 / 2002			
- Montant en millions d'Euros	2,5	0,5	3,0
- En pourcentage	5,7%	0,5%	2,0%

Répartition des dépôts par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	119,0	2,6	14,9	22,8	159,3
Part en pourcentage	74,7%	1,6%	9,4%	14,3%	100,0%
Au 30 septembre 2003	116,4	2,2	14,8	20,5	154,0
Part en pourcentage	75,6%	1,5%	9,6%	13,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	2,6	0,3	0,1	2,2	5,3
- En pourcentage	2,2%	15,3%	0,6%	10,9%	3,4%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	2,2	-0,2	0,2	0,7	3,0
- En pourcentage	1,9%	-7,3%	1,5%	3,7%	2,0%

1.1.3 Dépôts à vue

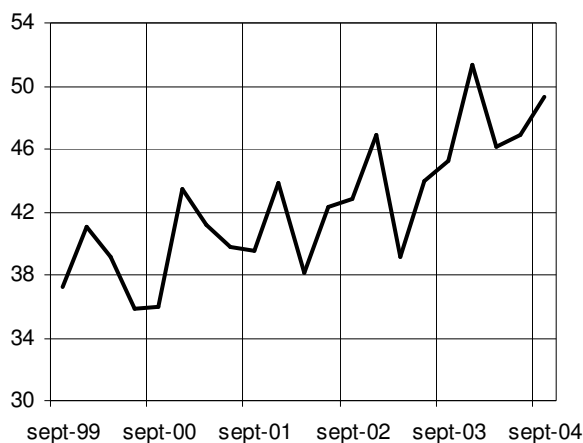
L'encours des **dépôts à vue** a augmenté de 2,4 millions d'euros au cours du troisième trimestre 2004, s'établissant à 49,3 millions d'euros. Sur un an, il progresse de + 8,9 % (+ 4,0 millions d'euros). La hausse est essentiellement localisée sur les dépôts à vue des particuliers, qui s'élèvent à 23,2 millions d'euros.

Les particuliers demeurent les premiers détenteurs de dépôts à vue, avec 47,1 % de l'encours.

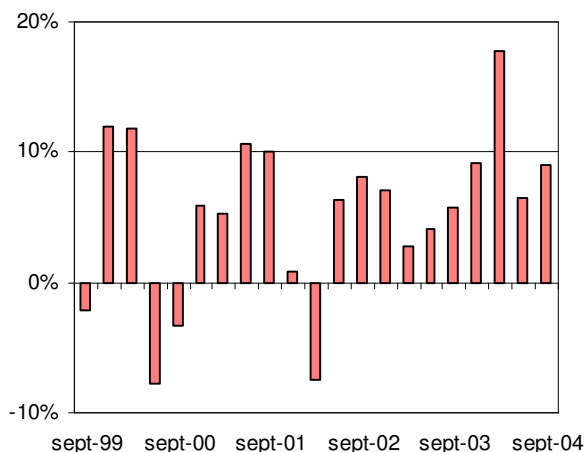
Evolution des dépôts à vue

Ensemble des dépôts à vue

en millions d'euros

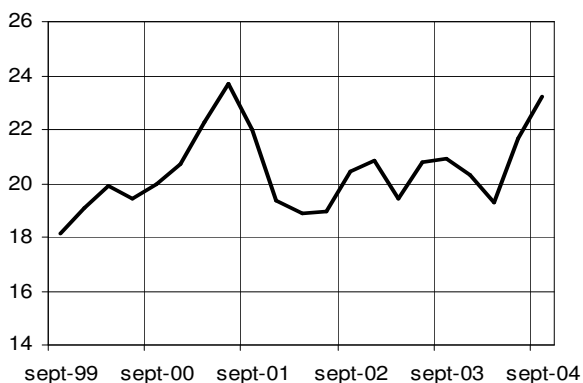


Variations trimestrielles en glissement annuel



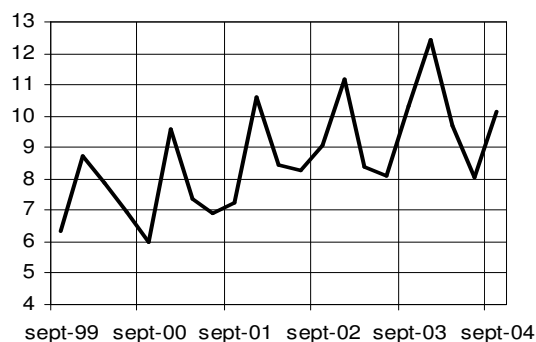
Dépôts à vue des particuliers

en millions d'euros



Dépôts à vue des sociétés non financières

en millions d'euros



Nota Bene : Les dépôts à vue correspondent aux soldes des comptes ordinaires créditeurs gérés par les établissements de crédit et les réseaux de La Poste et du Trésor Public

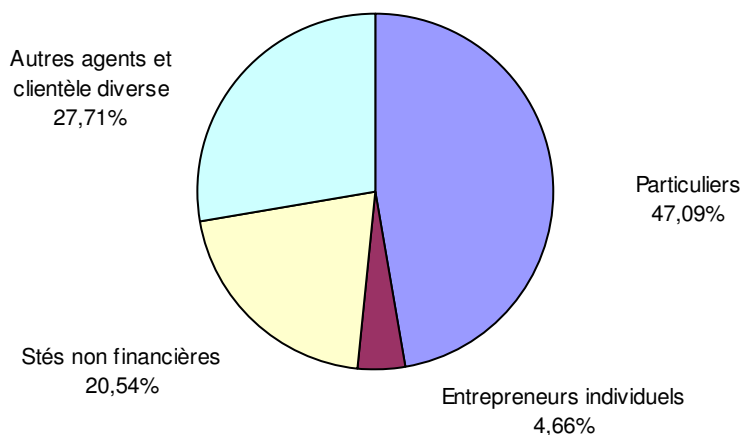
Répartition des dépôts à vue par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	23,2	2,3	10,1	13,7	49,3
Part en pourcentage	47,1%	4,7%	20,5%	27,7%	100,0%
Au 30 septembre 2003	20,9	1,9	10,3	12,1	45,3
Part en pourcentage	46,3%	4,1%	22,8%	26,8%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	2,3	0,4	-0,2	1,5	4,0
- En pourcentage	10,9%	23,5%	-2,1%	12,7%	8,9%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	0,5	-0,1	1,3	0,7	2,5
- En pourcentage	2,5%	-3,5%	14,2%	6,4%	5,7%

Répartition des dépôts à vue par agents économiques au 30 septembre 2004



1.1.4 Placements liquides ou à court terme

Les **placements liquides ou à court terme** regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial¹ et les produits indexés sur le taux du marché monétaire². Au cours du troisième trimestre 2004, ils sont restés relativement stables (+ 0,2 million d'euros) ; sur an, ils ont progressé de 1,2 million d'euros (+ 1,1 %).

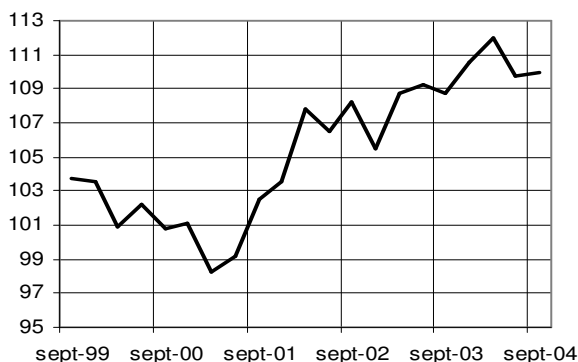
La répartition entre les différents types de dépôts a évolué. Les bons de caisse continuent de reculer (- 25,8 % sur un an), et ce pour le huitième trimestre consécutif ; ils perdent de leur intérêt au profit notamment des dépôts à terme et des comptes sur livrets, plus rémunérateurs. Les dépôts à terme se confirment comme le produit privilégié par les épargnants de l'archipel (ces derniers bénéficiant à Saint-Pierre-et-Miquelon d'un avantage fiscal³) ; leur montant augmente en un an de 1,2 million d'euros. Ils totalisent 62,9 % de l'épargne à court terme pour un montant de 69,2 millions d'euros. Les comptes sur livrets se positionnent en deuxième place parmi les produits d'épargne à court terme ; ils augmentent de 2,6 millions d'euros en un an et représentent désormais plus de 30 % de l'épargne liquide.

Les particuliers demeurent les premiers détenteurs des placements liquides ou à court terme (87,1 % du total avec 97,7 millions d'euros). Ce sont les placements liquides ou à court terme des « autres agents » qui enregistrent la plus importante hausse, avec + 0,7 million d'euros.

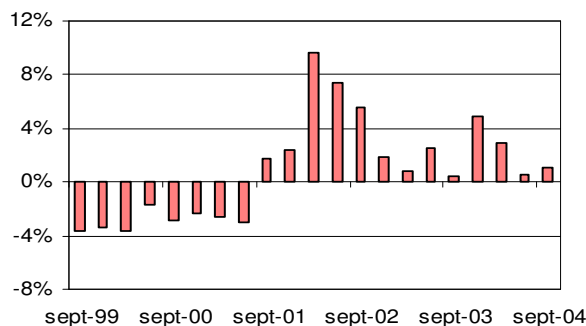
Evolution des placements liquides ou à court terme

Ensemble des placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

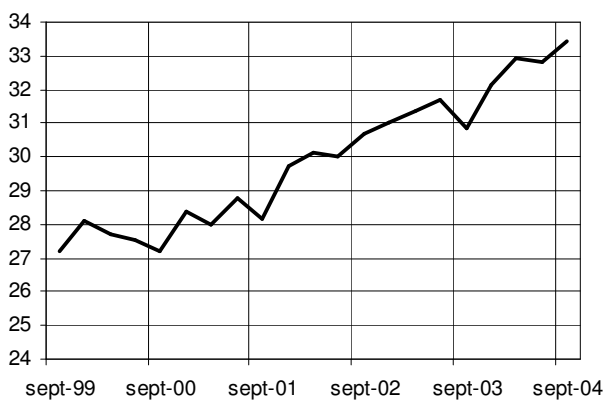


Variations trimestrielles en glissement annuel



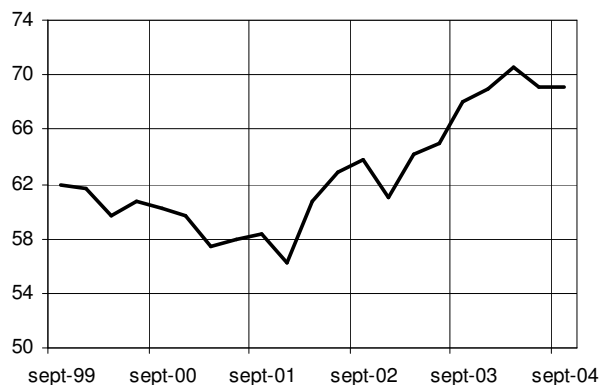
Comptes sur livrets

en millions d'euros



Dépôts à terme

en millions d'euros



¹ Livrets A, livrets ordinaires, livrets bleus, livrets jeunes, comptes d'épargne logement

² Dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts, OPCVM monétaires

³ Les intérêts servis à un taux inférieur ou égal à 10 % l'an sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

1. L'évolution financière

Répartition des placements liquides / à court terme par catégorie de placement

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne- logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Montant en millions d'Euros							
Au 30 septembre 2004	33,4	NS	69,2	7,4	0,0	0,0	110,0
Part en pourcentage	30,4%	NS	62,9%	6,7%	—	—	100,0%
Au 30 septembre 2003	30,8	NS	68,0	9,9	0,0	0,0	108,8
Part en pourcentage	28,3%	NS	62,5%	9,1%	—	—	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Comptes sur livrets	Comptes d'épargne- logement	Dépôts à terme	Bons de caisse	Certificats de dépôt	OPCVM monétaires	Total
Variation 2004 / 2003							
- Montant en millions d'Euros	2,6	NS	1,2	-2,6	—	—	1,2
- En pourcentage	8,4%	-7,4%	1,7%	-25,8%	—	—	1,1%
Variation 2003 / 2002							
- Montant en millions d'Euros	0,1	NS	4,2	-3,8	—	—	0,5
- En pourcentage	0,4%	35,0%	6,5%	-27,6%	—	—	0,5%

Répartition des placements liquides / à court terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	95,7	0,3	4,8	9,1	110,0
Part en pourcentage	87,1%	0,3%	4,4%	8,3%	100,0%
Au 30 septembre 2003	95,5	0,4	4,5	8,4	108,8
Part en pourcentage	87,8%	0,4%	4,1%	7,7%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	0,3	-0,1	0,3	0,7	1,2
- En pourcentage	0,3%	-24,4%	6,7%	8,4%	1,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	1,7	-0,1	-1,1	NS	0,5
- En pourcentage	1,8%	-22,0%	-19,1%	0,2%	0,5%

1.1.5 Epargne à long terme

L'exhaustivité des statistiques concernant *l'épargne à long terme* n'est, pour le moment, pas assurée : celles-ci n'incluent pas les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit ni les chiffres relatifs aux contrats souscrits auprès des compagnies d'assurance. Les données obtenues permettent, néanmoins, d'estimer les montants investis par les résidents de Saint-Pierre-et-Miquelon en placements longs.

Au 30 septembre 2004, le montant de l'épargne à long terme collectée par les établissements de crédit de la place s'élève à 4,4 millions d'euros. Bien que l'encours soit en augmentation sur un an, son taux de croissance annuel marque une inflexion au troisième trimestre 2004.

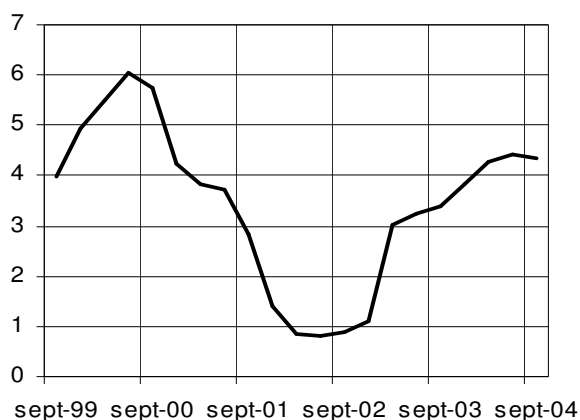
L'épargne à long terme dans l'archipel s'est significativement contractée lorsque le Trésor Public a mis fin à ses activités de gestion des fonds privés le 31 décembre 2001. Une partie des placements a été transférée sur des produits d'épargne à court terme dans les établissements de crédit locaux mais également sur les plans d'épargne logement dont le montant est en croissance continue. Parallèlement, les établissements de crédit locaux ont progressivement proposé de nouveaux produits d'épargne à long terme.

La totalité de l'épargne à long terme est détenue par les particuliers.

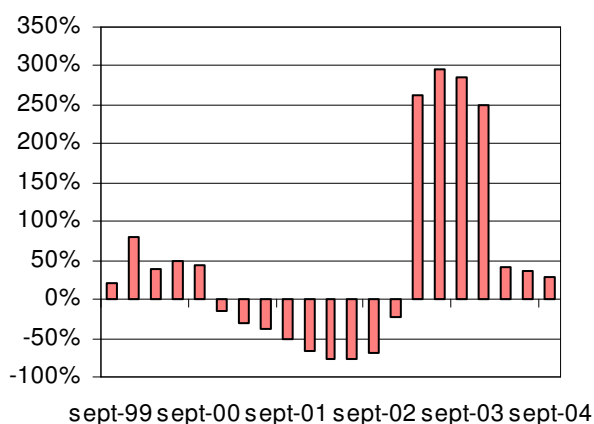
Evolution de l'épargne à long terme

Ensemble de l'épargne à long terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Répartition de l'épargne à long terme par catégorie de placement

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	2,8	0,0	1,6	0,0	4,4
Part en pourcentage	64,2%	—	35,8%	—	100,0%
Au 30 septembre 2003	1,7	0,4	1,3	0,0	3,4
Part en pourcentage	49,8%	12,4%	37,8%	—	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Portefeuille-titres (actions et obligations)	OPCVM titres (non monétaires)	Plans d'épargne- logement et plans d'épargne populaire	Autres actifs	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	1,1	-0,4	0,3	—	1,0
- En pourcentage	65,3%	-100,0%	21,4%	—	28,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	1,7	0,4	0,4	—	2,5
- En pourcentage	NS	NS	45,6%	—	285,5%

Répartition de l'épargne à long terme par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	4,4	0,0	0,0	0,0	4,4
Part en pourcentage	100,0%	—	—	—	100,0%
Au 30 septembre 2003	3,4	0,0	NS	0,0	3,4
Part en pourcentage	100,0%	—	NS	—	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en millions d'Euros	1,0	—	NS	—	1,0
- En pourcentage	28,2%	—	-100,0%	—	28,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en millions d'Euros	2,5	—	NS	—	2,5
- En pourcentage	285,4%	—	NS	—	285,5%

1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière

Cette partie analyse d'abord l'ensemble des prêts aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés, puis distingue les concours octroyés par les établissements locaux et ceux consentis par les établissements non installés localement.

1.2.1 Ensemble des concours consentis

L'encours des prêts accordés par les établissements de crédit aussi bien locaux que par ceux non installés localement continue d'augmenter ; il fait même un bond important de 8,7 millions d'euros en un an, pour s'établir à 148,1 millions d'euros. 85,3 % de ces crédits sont octroyés par les établissements locaux et 14,7 % par les établissements non installés localement.

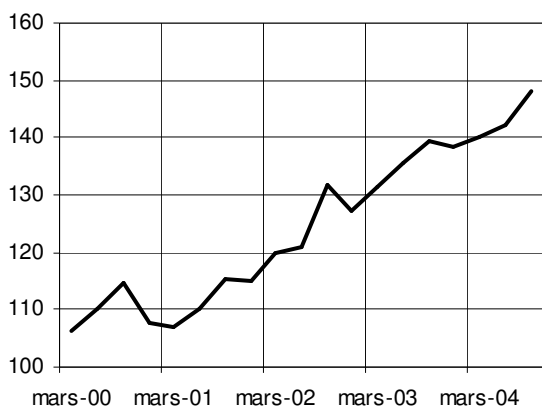
Le dynamisme des crédits résulte, en grande partie, de la croissance des crédits à l'habitat (+ 4,9 millions d'euros), qui représentent 38,4 % de l'encours total.

Les particuliers restent les premiers détenteurs, avec 45,5 % de l'encours ; les concours dont ils sont bénéficiaires progressent de + 10,3%.

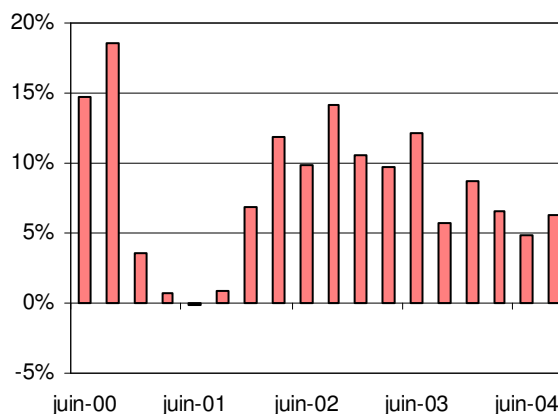
Evolution des concours consentis par les établissements de crédit

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit

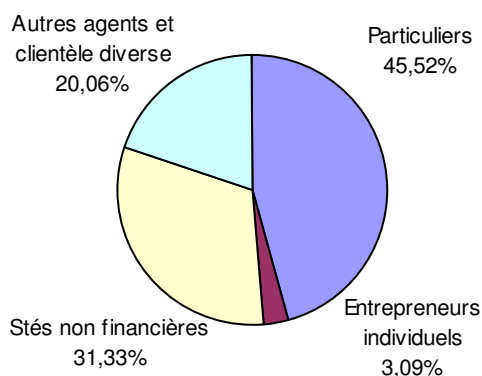
en millions d'euros



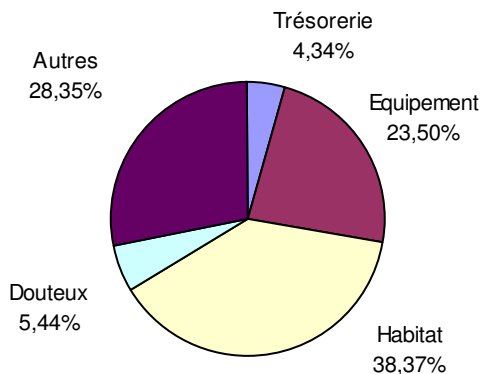
Variations trimestrielles en glissement annuel



Concours par agents économiques au 30/09/ 2004



Concours par catégories au 30/09/2004



1. L'évolution financière

Concours consentis par les établissements de crédit par catégorie de crédit

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 septembre 2004	6,4	3,4	34,8	56,8	8,1	37,9	0,6	148,1
Part en pourcentage	4,3%	2,3%	23,5%	38,4%	5,4%	25,6%	0,4%	100,0%
Au 30 septembre 2003	3,6	3,5	33,4	51,9	3,6	42,8	0,6	139,4
Part en pourcentage	2,6%	2,5%	23,9%	37,2%	2,6%	30,7%	0,4%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	2,9	-0,1	1,4	4,9	4,4	-4,9	0,1	8,7
- En pourcentage	79,7%	-3,7%	4,3%	9,5%	122,3%	-11,4%	12,7%	6,2%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	0,1	0,1	0,9	6,8	-1,2	0,6	0,2	7,5
- En pourcentage	3,1%	3,4%	2,7%	15,1%	-24,8%	1,3%	75,5%	5,7%

Concours consentis par les établissements de crédit par agent économique

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	67,4	4,6	46,4	29,7	148,1
Part en pourcentage	45,5%	3,1%	31,3%	20,1%	100,0%
Au 30 septembre 2003	61,1	4,9	42,5	30,8	139,4
Part en pourcentage	43,8%	3,5%	30,5%	22,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros	6,3	-0,3	3,9	-1,1	8,7
- En pourcentage	10,3%	-6,6%	9,1%	-3,7%	6,2%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros	5,4	-0,6	4,8	-2,1	7,5
- En pourcentage	9,8%	-10,7%	12,6%	-6,3%	5,7%

1.2.2 Concours consentis par les Etablissements de Crédit locaux

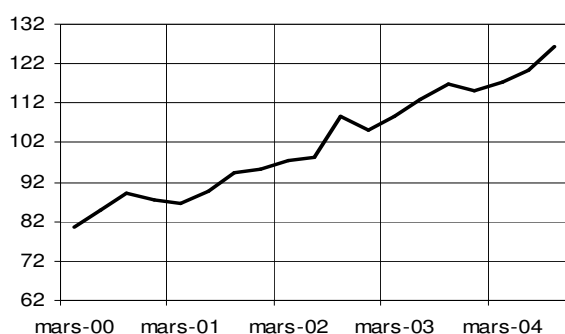
Les concours de caractère bancaire accordés aux agents économiques par les établissements de crédit locaux ont significativement progressé sur un an. Avec une hausse de 8 %, ils s'établissent à 126,4 millions d'euros, niveau jamais atteint auparavant. Sur le seul troisième trimestre 2004, l'encours a augmenté de 5,19 % (+ 6,2 millions d'euros).

Les crédits à l'habitat ont un rôle central dans le dynamisme de cette croissance. Ils augmentent de 5,3 millions d'euros en glissement annuel (+ 10,9 %) et de 2,2 millions d'euros au troisième trimestre 2004 ; ils représentent 42,5 % de l'encours contracté auprès des établissements de la place. Les crédits de trésorerie ainsi que les crédits à l'équipement progressent également, avec respectivement + 2,8 millions d'euros et + 1,4 million d'euros. On note l'importante croissance des créances douteuses brutes, qui augmentent de 128,4 % en un an (+ 4,3 millions d'euros, et + 0,6 millions d'euros au troisième trimestre). Cette hausse est à relier au recul de la catégorie « autres crédits », composés à 48,1 % de comptes ordinaires débiteurs ; ces derniers diminuent de 4,4 millions d'euros sur un an.

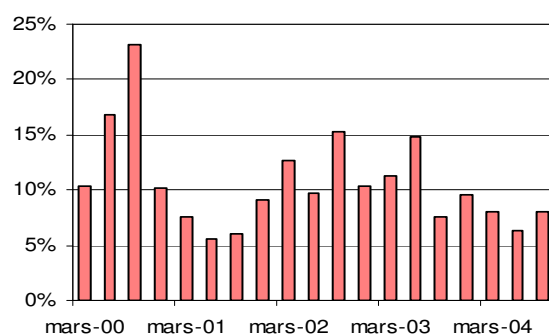
La ventilation des concours par agent économique révèle la part toujours prépondérante des crédits aux particuliers ; ces derniers détiennent en effet la moitié des crédits accordés par les établissements de crédit locaux. Leur encours augmente de 6,5 millions d'euros (+ 4 millions d'euros pour les crédits à l'habitat et + 2,3 millions d'euros pour les créances douteuses). L'encours des sociétés non financières, deuxième bénéficiaires des concours de la zone, augmente également significativement, avec + 4,1 millions d'euros. On constate une hausse de leurs crédits d'équipement (+ 2,8 millions d'euros), de leurs crédits de trésorerie (+ 1,4 million d'euros), mais également des créances douteuses (+ 1,4 million d'euros) ; en revanche, leurs comptes ordinaires débiteurs reculent de 3 millions d'euros.

Evolution des concours consentis par les établissements de crédit locaux

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux
en millions d'euros

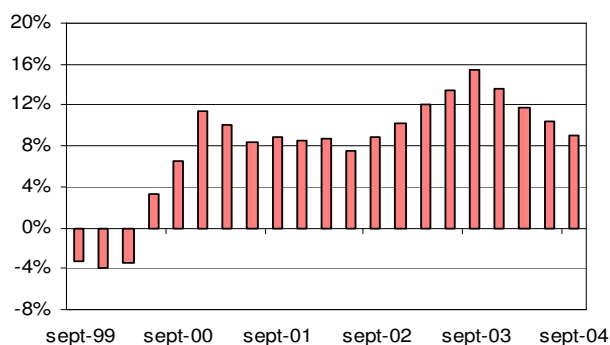


Variations trimestrielles en glissement annuel



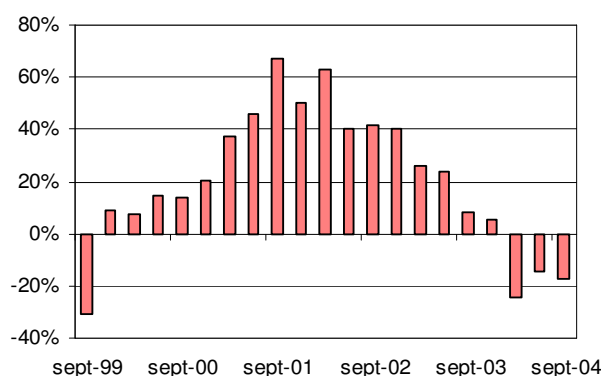
Crédits à l'habitat des particuliers

Variations trimestrielles en glissement annuel



Comptes ordinaires débiteurs des sociétés non financières

Variations trimestrielles en glissement annuel



1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC locaux)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 septembre 2004	5,3	3,4	22,6	53,7	7,6	33,1	0,6	126,4
Part en pourcentage	4,2%	2,7%	17,8%	42,5%	6,0%	26,2%	0,5%	100,0%
Au 30 septembre 2003	2,5	3,5	21,1	48,5	3,3	37,5	0,6	117,0
Part en pourcentage	2,2%	3,0%	18,1%	41,4%	2,9%	32,0%	0,5%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	2,8	-0,1	1,4	5,3	4,3	-4,4	0,1	9,4
- En pourcentage	111,6%	-3,7%	6,7%	10,9%	128,4%	-11,7%	12,7%	8,0%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	0,1	0,1	1,0	6,9	-1,3	1,1	0,2	8,2
- En pourcentage	5,8%	3,4%	4,8%	16,7%	-27,7%	3,0%	75,5%	7,5%

Concours consentis par agent économique (EC locaux)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	62,8	4,6	43,1	15,9	126,4
Part en pourcentage	49,7%	3,6%	34,1%	12,6%	100,0%
Au 30 septembre 2003	56,3	4,9	39,0	16,8	117,0
Part en pourcentage	48,1%	4,2%	33,4%	14,3%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros	6,5	-0,3	4,1	-0,9	9,4
- En pourcentage	11,5%	-6,6%	10,4%	-5,2%	8,0%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros	5,1	-0,6	4,3	-0,6	8,2
- En pourcentage	9,9%	-10,7%	12,5%	-3,7%	7,5%

1.2.3 Concours consentis par les Etablissements de Crédit non installés localement

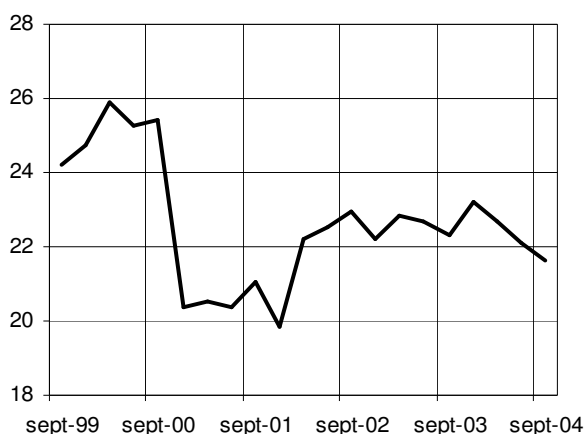
L'encours des prêts de caractère bancaire accordés aux agents économiques par les établissements de crédit métropolitains non installés localement¹ a reculé de 0,7 million d'euros sur un an, passant de 22,3 à 21,6 millions d'euros.

Ce sont essentiellement les collectivités locales qui se financent auprès des établissements de crédits métropolitains ; elles détiennent 63,8 % de l'encours ; leurs encours baissent de 0,3 million d'euros.

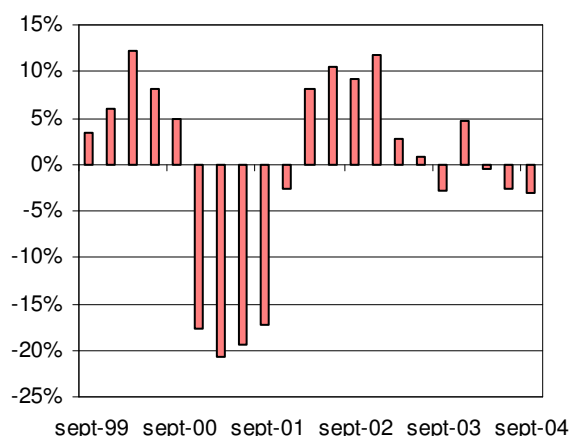
Les particuliers sont les deuxièmes détenteurs des concours octroyés par les établissements métropolitains ; leur encours est essentiellement constitué de crédits à l'habitat.

Evolution des concours consentis (EC non installés localement)

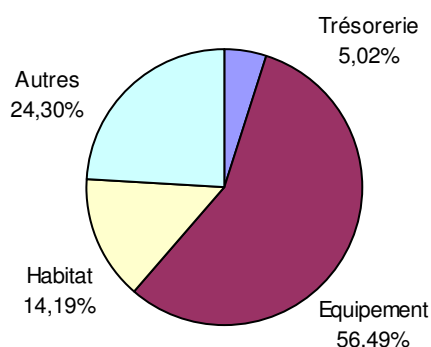
Ensemble des concours consentis (EC non installés localement)
en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

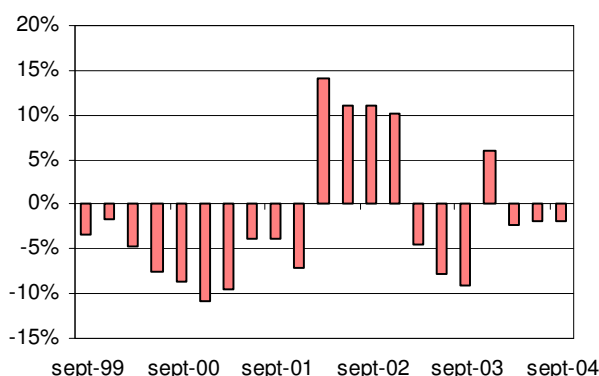


Concours par catégories au 30/09/2004



Crédits aux administrations

Variations trimestrielles en glissement annuel



¹ Il s'agit de l'Agence Française de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Aide Sociale de l'Education Nationale (CASDEN – Banque Populaire), du Crédit Local de France et de la Compagnie de Financement Foncier.

1. L'évolution financière

Concours consentis par catégorie de crédit (EC non installés localement)

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros								
Au 30 septembre 2004	1,1	0,0	12,2	3,1	0,4	4,8	0,0	21,6
Part en pourcentage	5,0%	—	56,5%	14,2%	2,0%	22,3%	—	100,0%
Au 30 septembre 2003	1,1	0,0	12,2	3,4	0,3	5,3	0,0	22,3
Part en pourcentage	4,7%	—	54,8%	15,3%	1,3%	23,9%	—	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Crédits de trésorerie	Créances commerciales	Crédits à l'équipement	Crédits à l'habitat	Créances douteuses brutes	Autres crédits	Clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003								
- Montant en M d'Euros	NS	—	—	-0,3	0,1	-0,5	—	-0,7
- En pourcentage	3,0%	—	—	-10,1%	49,8%	-9,5%	—	-3,1%
Variation 2003 / 2002								
- Montant en M d'Euros	NS	—	-0,1	-0,1	0,1	-0,5	—	-0,6
- En pourcentage	-2,7%	—	-0,6%	-3,2%	42,9%	-8,8%	—	-2,8%

Concours consentis par agent économique (EC non installés localement)

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Montant en millions d'Euros					
Au 30 septembre 2004	4,6	0,0	3,3	13,8	21,6
Part en pourcentage	21,0%	—	15,1%	63,8%	100,0%
Au 30 septembre 2003	4,8	0,0	3,5	14,1	22,3
Part en pourcentage	21,3%	—	15,6%	63,1%	100,0%

Evolution en glissement annuel

	Particuliers	Entrepreneurs individuels	Sociétés non financières	Autres agents et clientèle diverse	Total
Variation 2004 / 2003					
- Montant en M d'Euros	-0,2	—	-0,2	-0,3	-0,7
- En pourcentage	-4,3%	—	-5,8%	-2,0%	-3,1%
Variation 2003 / 2002					
- Montant en M d'Euros	0,3	—	0,4	-1,4	-0,6
- En pourcentage	7,7%	—	13,9%	-9,1%	-2,8%

1.3 Position extérieure nette du système bancaire local

La **position extérieure nette** du système local se définit comme la différence entre les avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux et les engagements extérieurs de ces mêmes établissements. Elle constitue le solde des opérations de trésorerie interbancaire effectuées entre les banques de l'archipel et les établissements de crédit non installés localement.

Le système bancaire local collectant plus d'épargne qu'il n'octroie de crédit, présente une position extérieure nette structurellement positive. Au 30 septembre 2004, les établissements de crédit locaux affichent une position extérieure nette de 51,7 millions d'euros, en léger recul sur un an, en raison d'une augmentation plus importante des engagements extérieurs que des avoirs. On note depuis 2001 un développement des relations entre les établissements locaux et leur réseau installé en métropole.

Avoirs extérieurs des établissements de crédit locaux (A)		Engagements extérieurs des établissements de crédit locaux (B)		Position extérieure nette du système bancaire local (A) - (B)	
2003	2004	2003	2004	2003	2004

Montant en millions d'Euros	82,0	82,5	29,1	30,8	52,9	51,7
-----------------------------	------	------	------	------	------	------

II. Rappel des taux

2.1 Taux de marché

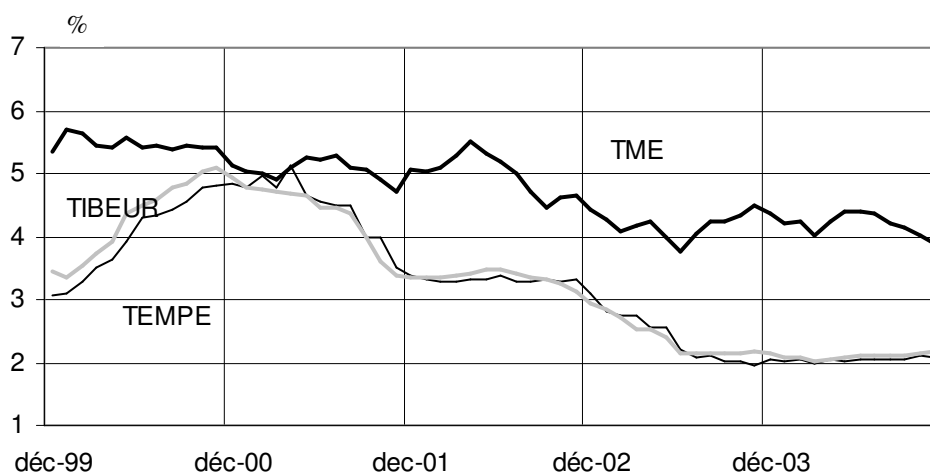
Taux directeurs de la Banque Centrale Européenne

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement : 2,00 % (09/06/03)

Taux de la facilité de prêt marginal : 3,00 % (06/06/03)

Taux de la facilité de dépôts : 1,00 % (06/06/03)

Taux des marchés monétaires et obligataires



TME : Taux Moyen des Emprunts d'Etat à Long Terme

TIBEUR : Taux Interbancaire offert en Euro

TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euros

2.2 Taux d'intérêt légal

Le *taux d'intérêt légal* est défini par la Loi n° 89-4221 du 23 juin 1989 comme “égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines”.

Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvements d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27 %

2.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire, tout prêt dont le taux effectif global (TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er modifié de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1966.

Conformément aux dispositions de la loi Neiertz relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles, le **taux de l'usure** pour chacune des onze catégories de crédit définies par arrêté du 25 juin 1990 est calculé trimestriellement.

Parallèlement, la loi pour l'initiative économique n°2003-721 du 1^{er} août 2003 a supprimé la notion de taux d'usure pour les prêts accordés aux personnes morales se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte. En matière de crédit professionnel, demeurent soumis à la réglementation sur l'usure les prêts aux entreprises n'ayant pas la personnalité morale telle que les entrepreneurs individuels personnes physiques.

2.3.1 Crédits aux particuliers

Seuil de l'usure(en %)	2T2003	3T2003	4T2003	1T2004	2T2004	3T2004	4T2004
Prêts immobiliers							
- Prêts à taux fixe	7,59	7,37	6,88	6,77	6,83	6,67	6,56
- Prêts à taux variable	7,04	6,89	6,40	6,11	5,99	5,88	5,85
- Prêts à taux relais	7,76	7,63	7,12	7,04	7,07	6,72	6,68
Autres prêts							
- Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 524€	21,79	21,63	21,25	20,85	20,96	20,73	20,13
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 €	17,52	17,27	16,84	16,52	16,57	16,64	16,21
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur > à 1 524 €	10,63	10,36	9,96	9,60	9,68	9,07	9,12

2.3.2 Crédits aux entreprises

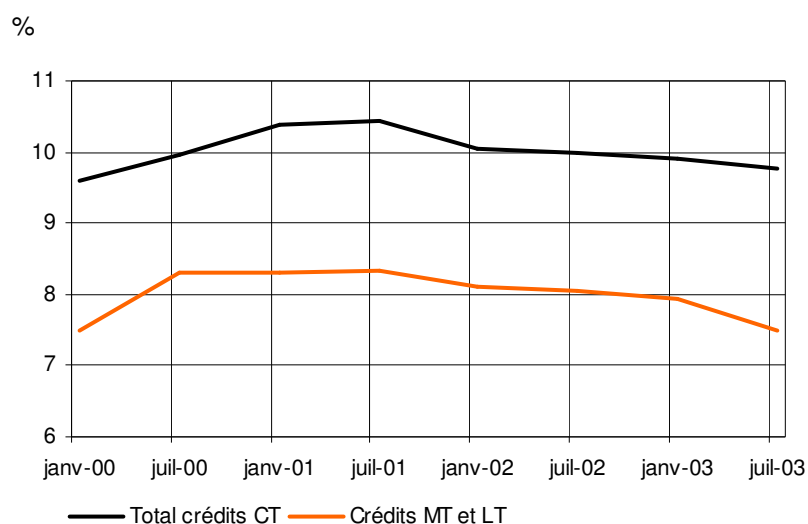
Seuil de l'usure	2T2003	3T2003	4T2003	1T2004	2T2004	3T2004	4T2004
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,29	9,15	8,72	8,33	8,52	8,40	8,55
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	7,68	7,39	6,79	6,48	6,57	6,41	6,47
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	7,20	6,92	6,49	6,33	6,35	6,00	6,08
- Découverts en compte	11,55	11,47	11,19	10,85	11,05	11,73	11,27
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = 2 ans	9,36	9,21	8,73	8,67	8,49	7,73	8,20

N.B: ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur les plus forts découverts du mois.

Conditions applicables selon les dispositions de la loi 2003-721 du 01/08/2003.

2.4 Coût du crédit aux entreprises (conditions générales)

En %	janv-00	juil-00	janv-01	juil-01	janv-02	juil-02	janv-03	juil-03	Variation en points	
									6 mois	1 an
Crédits CT:										
- Escompte	8,85	9,50	9,87	9,73	9,35	9,22	9,20	9,03	-0,17	-0,19
- Découvert	10,90	10,90	11,74	11,83	11,45	11,58	11,30	11,20	-0,10	-0,38
- Autres crédits CT	9,00	9,50	9,50	9,73	9,33	9,20	9,18	9,03	-0,15	-0,17
Total crédits CT	9,58	9,97	10,37	10,43	10,04	10,00	9,89	9,75	-0,14	-0,25
Crédits MT et LT	7,50	8,30	8,31	8,33	8,10	8,05	7,95	7,48	-0,47	-0,57



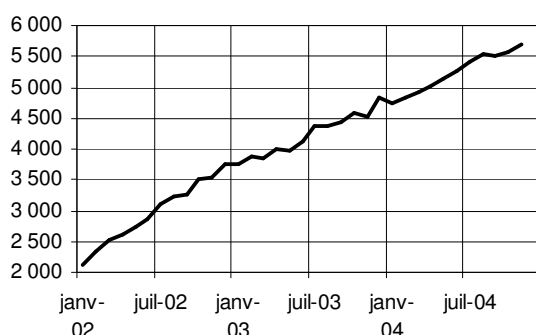
III. Monnaie fiduciaire —

3.1 Emission de billets en euros

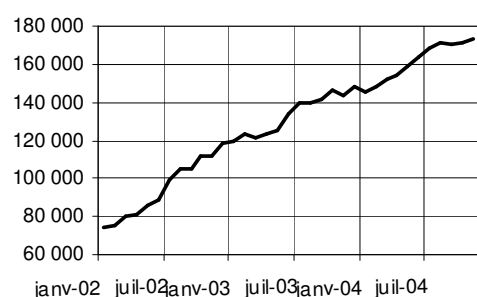
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours en France métropolitaine. Ce n'est qu'à compter du 1^{er} janvier 1978 que l'IEDOM a assuré le service de l'Emission des billets à Saint-Pierre-et-Miquelon, se substituant à l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM).

A la fin du mois de novembre 2004, l'agence de Saint-Pierre-et-Miquelon a ainsi délivré 173 069 billets pour une valeur totale de 5,691 millions d'euros, toutes coupures confondues.

Emissions nettes cumulées de billets (*)
en milliers d'euros



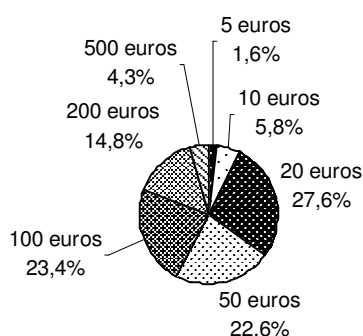
Emissions nettes cumulées de billets
en unités



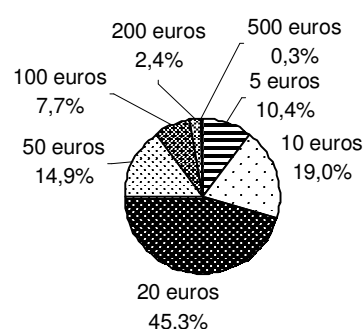
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les billets émis et les billets retirés de la circulation. L'émission nette cumulée représente, le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets euros à fin novembre 2004

Répartition en valeur



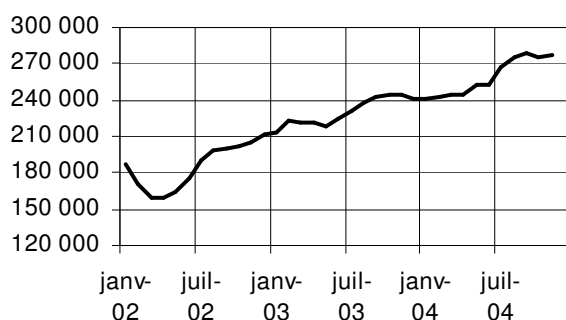
Répartition en volume



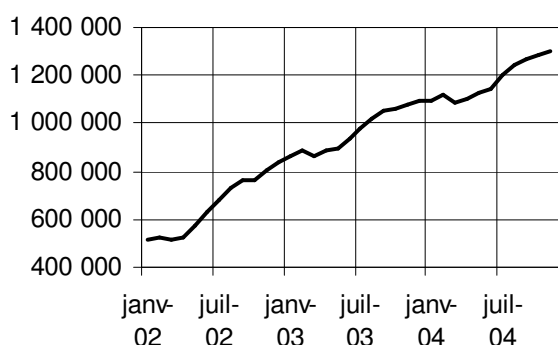
3.2 Emission de pièces euros

A la fin du mois de novembre 2004, ce sont 1,297 million de pièces qui ont été délivrées par l'agence de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour un montant de 277 742 euros.

Emissions nettes cumulées de pièces (*)
en euros



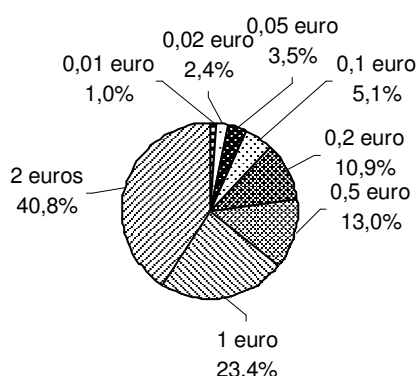
Emissions nettes cumulées de pièces
en unités



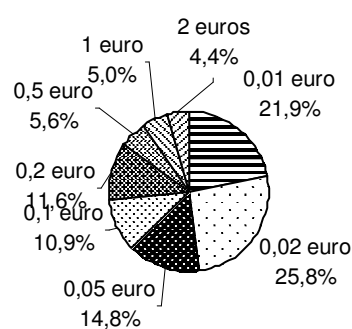
(*) Les émissions nettes sont la différence entre les pièces émises et retirées de la circulation. L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, préalimentation comprise.

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces euros à fin novembre 2004

Répartition en valeur



Répartition en volume



INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER

B.P. 4202
4, Rue de la Roncière
97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Directeur de la publication : A.VIENNEY
Responsable de la rédaction : B.RATAFIKA

Edition : IEDOM
Impression : INFOTEC, Saint-Pierre

Dépôt légal : décembre 2004

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

BP 4202, 4 rue de la Roncière
97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

ISSN 0296 - 3116